

*Le budget—M. Fontaine*

encore de plus de 2,4 milliards de contribution du gouvernement canadien. . . nous voulons leur dire que nous sommes en train de raffermir notre économie au Canada, et lorsque nous aurons terminé ce raffermissement, nous aurons encore plus de disponibilité pour venir en aide aux pays qui sont dans le besoin. Mais avant de partager, monsieur le Président, nous devons d'abord être capables de maîtriser collectivement notre économie.

D'autres personnes m'ont dit: Pourquoi avoir baissé les pensions de vieillesse? Et j'ai répondu qu'il n'y avait absolument pas de baisse de pensions de sécurité de la vieillesse. J'ai expliqué aux gens que les Canadiens qui ont un revenu net de 50 000\$, aujourd'hui, et qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse, cela ne s'applique aucunement aux Canadiens qui reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti. Cette mesure s'applique uniquement à 4 p. 100 des Canadiens qui ont 65 ans et plus, ces Canadiens qui gagnent 50 000\$, la tranche qui excède 50 000\$. Et comme exemple, un Canadien qui gagne 52 000\$, à ce moment-là, on va prendre la différence entre 52 000\$ et 50 000\$, c'est-à-dire 2 000\$, on va les multiplier par le taux de 15 p. 100, et cela fait 300\$. Et c'est de 300\$ que le Canadien se verra diminuer sa pension de sécurité de la vieillesse. Et dans 2 p. 100 des cas, chez 2 p. 100 des gens qui ont 65 ans et plus, la pension de la sécurité de la vieillesse disparaîtra complètement. Cela aura pour effet d'augmenter les revenus de l'État, de diminuer les dépenses ou d'augmenter les revenus de l'État de 600 millions de dollars.

D'autres gens m'ont dit: Pourquoi n'avez-vous pas prévu la continuation de l'intervention de l'État au niveau de l'assurance-chômage? On pourrait vous demander pourquoi, monsieur le Président, lorsque j'assure ma maison, que l'État viendrait m'aider à l'assurer? Pourquoi, lorsque j'assure mon automobile, que l'État devrait l'assurer? Est-ce que c'est à l'État de payer mon assurance pour mon automobile?

Alors, la même chose peut s'appliquer aux gens qui travaillent. Les gens qui travaillent s'assurent auprès d'une commission qui a été mise en place par l'État, qu'on appelle la Commission d'assurance-chômage. Ils s'assurent en cas de manquer de travail. Et nous, on a baissé un peu les montants disponibles et par contre on a dit à ces gens-là: D'accord, vous allez avoir un peu moins à chaque semaine, mais on va vous aider à vous trouver un autre emploi plus rapidement. On va vous faire un apprentissage, mettre à votre disposition un système d'apprentissage pour que vous puissiez trouver une autre position rapidement. Cela est un point que l'on offre aux travailleurs.

L'autre point. Lorsque l'on a pris le pouvoir en 1984, il y avait 11,6 p. 100 de chômeurs, et aujourd'hui, le taux est de 7,8 p. 100. On a mis un million et demi d'emplois de plus à la disposition des Canadiens.

Oz Alors, on diminue le chômage, et la caisse va s'autofinancer. Nous mettrons à la disposition des Canadiens en

chômage des sommes pour leur faciliter l'apprentissage, et nous entendons enrayer l'abus de l'assurance-chômage. Dans certains endroits, et cela arrive à la grandeur du Canada, tout le monde le sait, il y a des gens qui abusaient systématiquement des prodigalités du système au détriment de l'ensemble des Canadiens. Il faut que cela arrête, monsieur le Président, et on a mis en place des moyens pour l'arrêter.

Les gens m'ont demandé: Pourquoi l'augmentation d'impôt chez les particuliers, alors que vous l'aviez diminué? La réponse, monsieur le Président, est la suivante: En 1989-1990, l'augmentation d'impôt pour les gens qui gagnent 30 000\$ va être de 80\$ par année. Ce n'est même pas 2\$ par semaine. L'augmentation d'impôt pour les gens qui gagnent 60 000\$, sera de 240\$ par année, 20\$ par mois, 5\$ par semaine pour participer à l'assainissement de nos finances collectives. Est-ce que c'est trop demander aux Canadiens, dans une période difficile? Et pour les Canadiens qui vont gagner 100 000\$, cela sera 725\$ par année.

Monsieur le Président, ce sont là les questions que l'on m'a posées. En général, les gens sont contents de notre Budget et surtout les personnes âgées sont contentes, parce que les personnes âgées ont su, elles, à cause de leurs expériences dans leur vie, qu'il n'y a pas de richesse qui peut être distribuée si elle n'est pas antérieurement gagnée. Les personnes âgées ne veulent pas que l'on lègue nos dettes à leurs petits-enfants. Alors elles sont contentes, ces personnes, qu'un gouvernement puisse enfin continuer à prendre des responsabilités et continuer le redressement de ce pays.

Et finalement, monsieur le Président, on a dit également dans notre discours du Budget que l'on entendait modifier notre système de taxation par une nouvelle formule que l'on appelle la taxe sur les produits et les services, la taxe sur les produits et les services qui va remplacer la taxe sur les produits manufacturés. La raison principale de ce changement, c'est que la taxe sur les produits manufacturés est une taxe injuste. Et prenons, par exemple, monsieur le Président, la manufacture qui va fabriquer ce fauteuil-ci.

• (1710)

Alors, elle est canadienne, ou américaine. Si le fauteuil se vend 400\$, le fabricant canadien qui fabrique ce fauteuil va avoir une taxe de 48\$ à ajouter aujourd'hui sur le coût du fauteuil. Il va soumissionner pour en vendre aux États-Unis, ou n'importe où au Canada. L'Américain a le même fauteuil; l'Américain soumissionne n'importe où au Canada ou aux États-Unis, mais il n'a pas la taxe sur le produit manufacturé de 12 p. 100. Alors, il peut offrir son fauteuil à 400\$, et le Canadien devra l'offrir à 448\$. Alors, on brise toute la situation concurrentielle avec la taxe sur les produits manufacturés. Il fallait obvier à cette difficulté et, avec notre taxe sur les produits et services, on a atteint ce résultat. La taxe sur les produits et services va permettre à la Compagnie Les poulies Maské, à Sainte-Claire, tout près de la circonscription du